



La CGT signe le protocole de fin de conflit à Chamalières avec l'accord des imprimeurs, et place la Direction face à ses responsabilités

Annoncé en juin 2018 en grande pompe au zénith d'Auvergne, le projet Refondation a été reporté à plusieurs reprises, suite notamment à la défaillance du maître d'œuvre choisi par les dirigeants de l'Institution, ceux-là même qui disposent de la cotation Banque de France de chaque entreprise évaluant sa santé financière...

Vieille de plus d'un siècle, organisée sur plusieurs étages, exiguë et en pleine agglomération, l'usine est obsolète, les bâtiments vétustes sont une aberration sur le plan écologique, les conditions de production et de travail y sont dégradées et tout plaide pour la reconstruction de l'imprimerie à Vic le Comte, dans le cadre d'une usine intégrée, cohérente sur le plan industriel et environnemental.

Fin 2022, à peine arrivé le Directeur général de la fabrication des billets a présenté comme inéluctable et applicable dès fin 2023 la réduction du nombre d'imprimeurs de 4 à 3 autour des nouvelles machines, grâce à une automatisation du montage papier, aujourd'hui encore au stade de prototype non opérationnel !

La pénibilité du quotidien de travail de ces salariés est déjà très élevée : travail en équipe 24 heures sur 24, port de charges lourdes évalué à 4 tonnes par poste en moyenne, nombreux troubles musculo-squelettiques, risques psychosociaux déclarés en expansion constante... C'est donc pour éviter une catastrophe en termes de conditions de travail et de santé, que les imprimeurs se sont mis en grève début décembre.

Malgré les intimidations, le mépris et les provocations de la hiérarchie locale et du Directeur général, les imprimeurs massivement en grève ont dénoncé pendant des mois l'empressement de la Direction à vouloir supprimer 18 postes d'imprimeurs, avant même que tout matériel censé les remplacer ne soit effectif, sans aggraver les troubles musculo-squelettiques dont ils souffrent déjà très largement aujourd'hui.

Ce n'est qu'au bout de sept mois de conflit, dans un climat social très tendu après des semaines de comportements managériaux inacceptables au sein de l'usine, que le gouvernement de la Banque a décidé d'ouvrir des négociations nationales qui ont abouti à un protocole d'accord de fin de conflit, grâce à la responsabilité et à la solidarité exemplaire dont ont fait preuve les collègues concernés.

La CGT a été force de propositions et s'est battue pied à pied pour faire évoluer le texte sous le contrôle des salariés, animant des dizaines d'assemblées générales pour informer et écouter chaque semaine les collègues, dont la poursuite du mouvement a été votée chaque fois à une très large majorité.

Au bout de cette longue bataille menée dans l'unité des collectifs de travail de la chaîne graphique, les imprimeurs ont obtenu que le passage à 3 autour de chaque machine soit conditionné au démarrage de la nouvelle usine à Vic le Comte au lieu d'octobre 2023.

Il a également été acté que cette décision serait soumise à l'analyse d'un expert ergonomiste concluant « a minima à la non aggravation des troubles musculo-squelettiques grâce au matériel d'optimisation du chargement des feuilles » de papier fiduciaire.

Et contrairement au projet initial, un groupe de travail de suivi du projet de mise en production de ce matériel intégrera notamment des imprimeurs, la médecine du travail et un membre désigné par le Comité Social et Économique où la CGT est très largement majoritaire. Le mouvement a aussi permis que ce groupe de travail ait « pour mission d'affiner et de valider le cahier des charges sur lequel la mission de l'expert sera assise ».

Multipliant les annonces, le gouvernement de la Banque de France s'est montré prêt à mettre en péril un projet industriel à 250 millions d'euros dont dépend la souveraineté européenne en matière d'impression de billets, pour soumettre les salariés en lutte pour leurs conditions de travail. La CGT n'accepte pas que les dirigeants de l'Institution puissent utiliser le mouvement légitime des salariés comme prétexte à ne pas financer les investissements indispensables à l'avenir de leur usine, premier imprimeur public de billets en euros, et les appelle à prendre leurs responsabilités.

La CGT, par l'action de sa section locale, avec le soutien de ses unions départementale et locale, de son syndicat national, de sa fédération des Finances et de sa confédération au plus haut niveau, notamment par l'intervention de Sophie BINET auprès du ministre des Finances, a accompagné ce mouvement organisé par des salariés déterminés et unis. La CGT sera toujours à leurs côtés.

L'intervention des parlementaires locaux et du Président de la commission des finances de l'Assemblée Nationale, sollicités par le syndicat national de la CGT Banque de France a aussi, sans aucun doute, pesé dans les négociations.

La Direction sort discréditée et affaiblie de la séquence. Elle doit maintenant s'atteler à reconstruire la confiance nécessaire pour le bon fonctionnement de l'imprimerie et pour mener à bien le projet Refondation.

C'est avec l'accord de la majorité des imprimeurs que la CGT signe ce protocole, et qu'elle alerte la Direction sur les tensions qui persistent dans les ateliers et sur les agissements dont elle sera tenue responsable, si elle ne met pas en œuvre dès maintenant les actions de concertation et d'apaisement nécessaires.